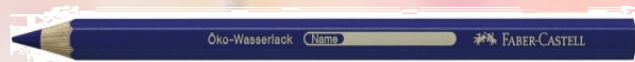


ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE COULON

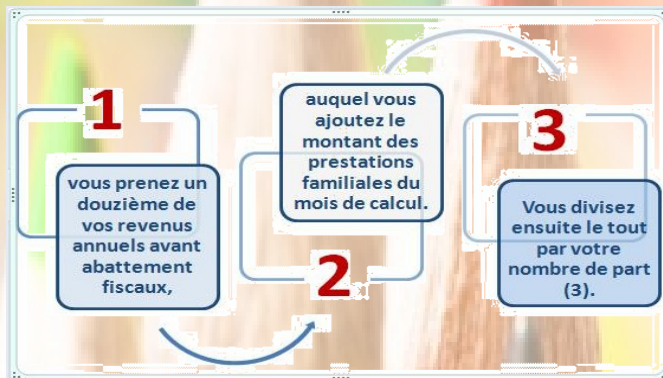
2018 / 2019

Centre Social et Culturel du Marais
3 place de la Coutume – 79510 COULON
05 49 35 99 90
Contact.lemarais@csc79.org



Infos pratiques :

Procédure de calcul du quotient familial



Pour les ressortissants CAF :

Le secrétariat du CSC du Marais est en mesure de vous donner votre quotient familial si vous nous communiquez votre numéro d'allocataire CAF.

Pour les ressortissants MSA :

Vous devez fournir votre attestation de MSA précisant le montant de votre Quotient familial.

Si vous faites le choix de ne pas nous communiquer ces références, nous sommes dans l'obligation de vous appliquer le tarif de la tranche maximum.

Lieu et Horaires de l'activité :

Groupe Scolaire de Coulon
De 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30
05.49.73.25 .60 / 06.32.95.89.34

Documents à fournir :

- fiche sanitaire
- copie du carnet de santé
- Attestation de QF pour les ressortissants MSA

Conditions de paiement

Pour bénéficier des services du Centre Social et Culturel du Marais, les familles doivent s'acquitter de l'adhésion annuelle individuelle : 10,00€ ou familiale : 17,00€

Tarifs APS 2018-2019		
Tarifs selon QF (ressortissants CAF et SIVU)	Accueil MATIN	Accueil SOIR
QF1 (0-550)	0,88	1,15
QF2 (551-770)	1,23	1,65
QF3 (771-990)	1,57	2,08
QF4 (991-1100)	1,66	2,21
QF5 (1101et plus)	1,77	2,37
Tarifs selon QF (ressortissants MSA et SIVU)	Accueil MATIN	Accueil SOIR
T1 (0-550)	0,88	1,15
T2 (550-779)	1,23	1,65
T3 (780-989)	1,57	2,08
T4 (990-1129)	1,66	2,21
T5 (1130-1350)	1,77	2,37
	Accueil MATIN	Accueil SOIR
Autre régime SIVU	2,7	3,25
Autre régime hors SIVU	2,96	3,52